

PRIX

Citoyen de la culture ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES

Dossier de candidature 2008

**LES ARTS
ET LA VILLE**

870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418 691 7480 F. 418 691 6119
C. info@arts-ville.org W. www.arts-ville.org

Identification du candidat	
Organisme : ATSA	
Adresse : 4430, rue Drolet	
Ville : Montréal	Code postal : H2W 2L8
Téléphone : 514 844 - 9830	
Télécopieur : 514 844 - 4674	Courriel : coordination@atsa.qc.ca

Identification de la réalisation	
Nom du projet : L'État d'urgence (l'ÉU)	
Année(s) de réalisation : 1998, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007	

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de l'organisme

Veillez décrire les missions de l'organisme, ses réalisations antérieures ainsi que son engagement envers les arts et la culture, la participation des citoyens, le développement local, etc.

L'ATSA est un OBNL fondé en 1998 par les artistes Pierre Allard et Annie Roy. Ils créent dans l'espace public des œuvres transdisciplinaires sous forme d'interventions, de performances ou de mises en scène réalistes, motivées par le désir d'interpeller la population envers des causes sociales, environnementales et patrimoniales cruciales. L'ATSA mise sur sa qualité artistique, une visibilité médiatique et un discours bien fondé pour encourager le plus grand nombre à jouer activement son rôle citoyen et participer au mieux-être de la société. Le propos esthétique et symbolique de l'art est ainsi un outil d'interaction et d'éducation populaire.

En plus de l'ÉU, on peut nommer les réalisations marquantes suivantes : « Parc industriel » (2001), un faux site archéologique fait de rebuts qui propose une réflexion sur la société de surconsommation. Tout comme les sites touristiques, il est un lieu public d'amusement, de réflexion et de rencontres citoyennes. « Attentat » (2003-2007) est une série sur notre hyper dépendance aux énergies fossiles, accompagnée d'une campagne de distribution de constats d'infraction citoyenne. « Squat polaire » (2007) est une intervention sur les enjeux des changements climatiques incitant les citoyens à poser des gestes responsables.

Ces créations rassembleuses, offertes gratuitement dans la rue, sont à la fois des expériences humaines inusitées et instructives qui questionnent le paysage urbain pour redonner à la place publique sa dimension d'espace ouvert à la rencontre et à la réflexion citoyenne.

Présentation de la réalisation

Décrivez la réalisation et présentez-en les origines, les publics visés, les objectifs, les partenaires, les défis particuliers, etc.

L'État d'urgence est un rendez-vous de création artistique et de solidarité sociale orchestré par l'ATSA depuis 1998 en collaboration avec plusieurs artistes et organismes privés et publics. Organisé tel un camp de réfugiés urbain sur la place Émilie-Gamelin à Montréal vers la fin novembre, son objectif de lieu de rencontre et de partage est au premier plan. Son mandat est tout à fait en lien avec celui de l'organisme : développer le public, encourager la participation citoyenne par le biais de l'art, stimuler et nourrir la pratique artistique. L'ÉU souhaite donner une tribune à l'art dans la communauté urbaine de Montréal. Ses trois objectifs majeurs sont :

1. Stimuler la création et l'essor artistique (des artistes connus et de la relève);
2. Contribuer à l'accessibilité de l'art pour tous;
3. Favoriser l'échange au sein de la communauté urbaine et provoquer le décroisement social par le biais de l'art.

L'ÉU propose quatre volets :

- Un volet premières urgences avec une large gamme de services et de soutien;
- Un volet artistique : une programmation originale et de qualité sur cinq jours regroupant les arts du cirque, le théâtre, la danse, la musique, la photographie, la vidéo, la sculpture, le conte, etc.;
- Un volet gastronomique : mettre les arts de la table au menu, grâce à la généreuse participation des plus grands chefs du Québec;
- Un volet développement durable : un événement plus écologique et équitable (compostage, recyclage...);

Cette richesse contribue ainsi à offrir un contexte de rencontre unique, autour de valeurs humaines et artistiques, favorisant le dialogue entre citoyens.

Le public visé est ce qu'on appelle communément le grand public. Nous ne cibons aucune catégorie déterminée; le site est gratuit et accessible à tous. Les visiteurs sont composés de gens de la rue, d'habitants du quartier, de passants, d'étudiants, de travailleurs, de clients des boutiques alentour. C'est un lieu stratégique car il est au carrefour d'un brassage social. L'ÉU s'offre donc à tous les citoyens, sans distinction aucune. Leur point commun est leur sensibilité à ce qui lie art et cause sociale.

Les principaux défis sont de programmer des activités artistiques amenant un large public à se côtoyer et créant l'intérêt autour de disciplines moins connues du grand public. Nous souhaitons également continuer à stimuler la réflexion artistique d'artistes étrangers sur ce problème international qu'est la précarité, en les invitant à l'ÉU. Ainsi, pour 2008, nous avons convié des artistes du Japon, d'Allemagne, de France, des États-Unis et d'Angleterre, mais aussi du Manitoba, de l'Ontario et de Colombie-Britannique.

L'ÉU réussit à offrir un événement d'une telle ampleur et démontrant tant de solidarité grâce à la mobilisation et à la généreuse collaboration de plus de 80 organismes.

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- **Comment** la réalisation favorise-t-elle la participation des citoyens ?
- **Comment** la réalisation permet-elle de sensibiliser la population à certaines problématiques de développement (sociales, économiques, environnementales, urbaines, etc.) ?
- **Comment** la réalisation suscite-t-elle une nouvelle appropriation de l'espace public ?
- **Comment** la réalisation favorise-t-elle le développement communautaire ou de certains groupes de la population (insertion sociale, sentiment de fierté, lien de solidarité, etc.) ?
- **Quelles** sont les retombées concrètes (taux de participation, insertion, etc.) ?

Participation citoyenne : On note une augmentation constante de l'assistance, passée de moins de 3000 visiteurs en 2003 à 9000 en 2007. L'implication solidaire a connu une croissance rapide, avec 60 bénévoles en 2004 et 287 pour 2007 (15 % proviennent du milieu de la rue). Cette spécificité est primordiale, car elle leur attribue une mission et une utilité sociale valorisante. Nous proposons de mettre leur personnalité, leur temps et leur énergie au service d'un projet collectif citoyen.

Conférences : En 2007, quatre ateliers ont été offerts par des professionnels, notamment sur l'art et la démocratie, le Théâtre-Forum, le compagnonnage citoyen, le défi du Vivre ensemble. L'ATSA, en partenariat avec Action Réinsertion, a débuté la promotion de l'idée du compagnonnage citoyen avec la rue, pour mettre en valeur la responsabilité citoyenne à contrer l'exclusion et l'idée de rencontre intrinsèque à l'ÉU de manière individuelle toute l'année. Ces conférences permettent donc de sensibiliser les citoyens sur les enjeux de la pauvreté et le rôle de chacun à renforcer le lien social, souvent mis à mal par l'individualisme ambiant.

Vingt organismes communautaires se joignent à l'ÉU, dont cinq intervenants du milieu de la rue présents sur place. L'objectif est d'offrir à ces structures une visibilité et un contexte d'intervention favorable pour leur mission de réinsertion.

Des services de première nécessité sont offerts : une cantine 24h sur 24, 750 lits, 500 collations par jour, trois repas par jour pour 250 personnes, 15 000 tasses à café, deux banquets gastronomiques, 30 000 \$ de nourriture, 50 000 \$ de vêtements, 60 personnes soignées par Médecins du Monde, 30 nouveaux abonnés et 40 vidéos grâce à Homelessnation.org, 20 restaurateurs dont les chefs M. Picard et N. Laprise.

Les bienfaits sont aussi d'ordre qualitatif avec l'amélioration de la qualité de vie pour les sans-abri, mais aussi pour tous les citoyens grâce à la promotion du Vivre ensemble. Après l'ÉU, nous recueillons des commentaires de personnes itinérantes pour qui l'événement, telle une bouffée d'oxygène, leur permet de se projeter dans l'avenir.

* **Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou la mission de l'organisme.**

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, les résultats atteints sur le plan du développement artistique et culturel.

Par exemple :

- Comment la réalisation permet-elle de rapprocher les citoyens des arts et de la culture ?
- La réalisation améliore-t-elle les connaissances des citoyens sur les arts et la culture et participe-t-elle au développement collectif ? Comment ?

En 2007, sur le site de l'ÉU a été offert un lieu d'expression citoyenne (Volet exploratoire) pour les artistes souhaitant s'approprier l'espace public pour présenter leurs oeuvres. Ce volet a connu un fort succès et sera repris dans les années futures.

La programmation artistique est construite pour favoriser la rencontre entre les citoyens. Grâce à des présentations artistiques pointues, des vedettes, des animations pour toute la famille et d'autres plus profondes quant à leur propos, nous réussissons à toucher un large éventail de citoyens. En 2007, Tricot Machine, Paul Cargnello, mais aussi Armand Vaillancourt, Pierre Bourgault et le collectif français Boutique du Conte ont su rassembler des centaines de citoyens, au-delà de leur différence sociale. Les échos des artistes démontrent bien l'utilité de l'ÉU comme plateforme de rencontre et d'inspiration. Ils utilisent ce contexte pour de nouvelles créations et sont intéressés à rendre l'art accessible pour un public qui, de prime abord, n'y a pas accès. L'ATSA a présenté 39 spectacles, installations et activités diverses en 2004 et plus de 138 en 2007. Ce sont pas moins de 115 artistes qui y ont participé en 2007 et ont donc permis le rassemblement de 9000 citoyens.

Nous recevons de plus en plus d'appels spontanés d'artistes souhaitant participer à l'ÉU, ce qui est très gratifiant pour l'ATSA.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

L'ÉU est une parfaite illustration du mariage des arts et de la ville, unique en son genre au Canada mais aussi dans le monde. En effet, à notre connaissance, personne ne produit un événement d'une telle portée. L'originalité de l'ÉU est d'intégrer dans un même projet et un même lieu plusieurs volets qui nous tiennent à cœur (services d'urgence, les arts, la gastronomie et le respect de l'environnement). Cet événement sait poser des questions importantes sur le Vivre ensemble et met l'art et la solidarité au centre de cette chimie possible. La programmation artistique offre un climat qui réduit les tensions sociales, tout en offrant une réelle possibilité de rencontre avec les personnes vivant dans la précarité.

(suite)

Nous bénéficions de nombreux commentaires de citoyens qui, après avoir vécu une si riche expérience, ressortent de l'ÉU bouleversés et conscients du fossé social existant.

L'impact de l'ÉU est d'encourager la solidarité entre les citoyens et de faire preuve d'innovation dans la manière de contrer l'individualisme. À la suite des succès de l'ÉU, des rencontres avec l'ensemble des organismes communautaires s'organisent pour structurer au mieux leur implication, offrir des services adaptés et une plateforme de rapprochement entre les citoyens.

Cette reconnaissance de l'utilité artistique et sociale de l'ÉU a été confirmée par l'intérêt croissant des médias, mais aussi par des personnes qui souhaitent reprendre le concept dans leur ville (Toronto, Vancouver, mais aussi en Belgique).

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Fanfare Pourpour : État d'urgence 07, par Martin Savoie

Photo 2

Le Banquet cochon : État d'urgence 04, par Martin Savoie

Photo 3

Les Incendiaires d'André Fournelle avec le projet d'André Pappathomas et le chœur Mruta Mertsu : État d'urgence 07, par Martin Savoie

Photo 4

L'Ouverture avec le déroulement du tapis rouge de Jenna Maclellan : État d'urgence 06, par Martin Savoie

Photo 5

Sous-Surveillance : État d'urgence 05, par Martin Savoie

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Allard	Prénom : Pierre
Adresse : 4430, rue Drolet	
Ville : Montréal	Code postal : H2W 2L8
Téléphone : 5148449830	Télécopieur :
Courriel : info@atsa.qc.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Cofondateur de l'ATSA	
Employeur : ATSA	

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité (40 %)

Développement artistique et culturel (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à recherche@arts-ville.org

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Ève Gauthier
T. 418 691-7480

C. recherche@arts-ville.org

Les Arts et la Ville

PRIX CITOYEN DE LA CULTURE [ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES]
Dossier de candidature 2008

www.arts-ville.org